

MENUISERIE



#aménagement

#décoration

#restauration



Le menuisier ou la menuisière du ^{xxi} siècle travaille le bois et les matériaux dérivés du bois. Il/elle fabrique des meubles et des ouvrages servant à l'agencement et à la décoration intérieure. Il/elle intervient notamment dans la fabrication et la mise en œuvre des huisseries (portes, fenêtres), des escaliers, des parquets, des boiseries, des agencements... Il/elle gère aussi la restauration du patrimoine.

Il/elle détient un savoir sur le bois, mais il/elle étend également ses connaissances et ses compétences de mise en œuvre à d'autres matériaux.

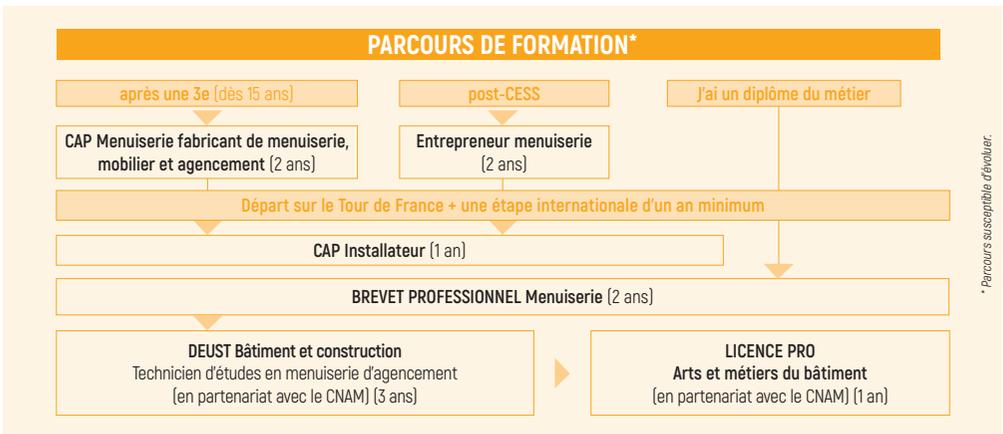
Les qualités requises sont la minutie, la polyvalence et la créativité.

DÉBOUCHÉS

- Ouvrier(ère)qualifié(e) – Chef(fe) d'équipe –
- Conducteur(trice) de travaux – Mètreur(se) bureau d'études
- Ingénieur(e) du bâtiment – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

- 1 600 € en début de carrière, à partir de
- 2 000 € pour un(e) conducteur(trice) de travaux et
- 3 000 € pour un(e) chef(fe) d'entreprise.



Les diplômes obtenus sont des diplômes français sauf le diplôme « entrepreneur menuiserie »